

dessus; et puis auver de la terre de trempie de fiente
de cheval et couvrer toutes les orbes et auver fil
de fer et le bander bien fort, et puis le fer secher
au feu, et le viser a toute heure tout qu'il soit sec.
Et quand il sera sec, vous le metterez dedans ledit
fourneau en quoy se cimentera et feras bon feu
dessus par l'espace de deux jours naturels; et
puis l'osterez de dedans: et quand il sera sec vous
osterez vostre or et sera cimenté, et puis le fondras
a faire un Real. —

Demande, Qu'est ce que monnoye $32, 40.$ ^{me me} f. 75. 2. 0.
ou 50. ^{me} de. —

Responce; Si le Roy fait monnoye quarentieme
ou cinquantieme, tu feras ton compte par gros,
et prendras pour chacun gros, cinq sols; et de tant
de gros autant de nombres: Exemple; la monnoye
qui court a present le Roy trait de marc d'argent
en euure six liures quinze sols, a cinq sols pour
gros, la liure fait quatre gros; ainsi les six liures
font vingt quatre gros, et les quinze sols font trois
gros qui sont en tout vingt sept gros, ainsi cette
monnoye est monnoye vingt septiesme et
sic de aliis. —

Item je te demande si le compte ne venoit justement
a gros, comment ferois tu; Exemple, le Roy fait
monnoye a six liures huit sols quatre deniers
le marc d'argent en euure, comment la nommera
ton; Responce, vingt cinqiesme et un tiers, ou
vingt cinqiesme et un quart, un quint, un sixiesme,
de, toutefois n'adient il point qu'on face pied
de monnoye que le compte ne vienne juste et entier.

Extrait du sursdit registre estant en la bibliothèque du Roy, intitulé;
Stille et ordonnance des monnoyes, et couvert de maroquin noir. —